

Fiche récapitulative

HTS108 | Handicap et insertion professionnelle : de l'orientation à l'accès à l'emploi

Mise à jour le 27/08/2026



40

Total d'heures d'enseignement



4

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

L'orientation professionnelle :

- Modalités d'accès aux dispositifs spécialisés
- Le processus d'orientation professionnelle
- Spécificité des différents milieux d'insertion
- De la décision d'orientation au démarrage de l'accompagnement

L'accompagnement vers l'emploi :

- Caractérisation des publics handicapés en insertion
- Les acteurs clefs, leurs prérogatives, leurs offres de services
- Les outils et mesures de l'accompagnement
- Les leviers de l'accès à l'emploi

Les dispositifs d'insertion

La prise en compte du handicap dans les politiques publiques - santé, social, éducation, emploi, formation, santé au travail, accessibilité

- La place des personnes handicapées dans les dispositifs d'insertion
- Les dispositifs dédiés : PITH, programmes de formation, chartes de maintien dans l'emploi...
- Repères méthodologiques pour un diagnostic emploi/formation de territoire

La formation professionnelle

- Les enjeux de la formation professionnelle des personnes handicapées
- Le dispositif de formation spécialisé: caractéristiques & offre
- Adapter les formations aux handicaps : les obligations
- Rendre accessible les formations aux personnes handicapées : les pratiques

Obs. : programme donné à titre indicatif ; certains détails peuvent faire l'objet de modification

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

- Comprendre la place du handicap et l'évolution de sa prise en compte dans les différentes politiques sociales de santé, de l'emploi et de la formation.
- Permettre d'identifier les principaux acteurs de l'orientation des personnes handicapées, de l'insertion et de la formation professionnelles, de repérer leurs spécificités et l'articulation de leurs compétences
- Connaître les dispositifs, mesures et adaptations favorisant l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Permettre une spécialisation pour des acteurs du handicap qui ne connaissent pas le domaine de l'insertion et de l'emploi, et pour des acteurs de l'emploi qui ne connaissent pas les spécificités du handicap

Compétences :

- Connaître et savoir mobiliser les ressources pour l'orientation, l'accompagnement et la formation des travailleurs handicapés

- Développer des capacités d'expertise en matière de construction de parcours d'insertion professionnelle des personnes handicapées

Prérequis

Niveau BAC+2 conseillé (obligatoire dans le cadre de la Licence professionnelle "Chef de projet handicap et emploi")

Public concerné :

- secteurs de l'insertion et de l'accompagnement (Mission locale, Pôle emploi, Organismes de placement spécialisés - Cap emploi, secteur adapté et protégé, secteur social et médico-social, organismes travaillant sur l'insertion par l'activité économique, organismes travaillant sur les plans d'insertion des travailleurs handicapés - PDITH et PRITH, ..) - des secteurs de l'orientation et de la formation (Centre des formation par apprentissage, organisme de formation de droit commun, organismes paritaires collecteurs agréés, centres de rééducation professionnelle, maisons départementales de personnes handicapées, centres de bilans...) - des secteurs institutionnels (Etat, Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique, Conseils généraux et Régionaux, AFPA, sécurité sociale,...) - des entreprises (Ressources humaines, missions handicap, institutions représentatives du personnel, organisations et branches professionnelles, organisations syndicales ...) - du secteur de la santé (Services de santé au travail, médecine de ville ou hospitalière, médecins conseil, personnels d'agence régionale de santé, réseaux de soins, psychologues,...)

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Les centres de présentation des examens sont Angoulême, Bordeaux, Dax, Limoges, Niort, Pau et Poitiers.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite